



Février 2019

---

# Évaluation du Congrès international sur la formation professionnelle 2014 / 2016 / 2018 en Suisse

## Résultats et étapes suivantes

---

### 1 Objet de l'évaluation – Faits et chiffres

Le **Congrès international sur la formation professionnelle** a eu lieu à Winterthour en 2014, 2016 et 2018.

**Conformément à la stratégie du SEFRI pour la coopération internationale en matière de formation professionnelle (stratégie CIFP du SEFRI)** et à la stratégie internationale dans le domaine formation, recherche et innovation (stratégie FRI), le congrès avait pour but de **contribuer au renforcement de la formation professionnelle dans le contexte international. À cette fin, il a mis en avant l'expertise suisse en matière de formation professionnelle et favorisé à un niveau international la mise en réseau, le dialogue et les collaborations entre les acteurs impliqués.** En outre, il a tenu compte de certains objectifs CIFP ressortant d'autres domaines politiques tels que l'économie, la politique extérieure ou la coopération au développement et contribué ainsi aux objectifs CIFP de la Confédération (cf. rapport de base de la Confédération concernant la CIFP).

Le **groupe cible du congrès était hétérogène et le programme riche.** Le congrès s'est adressé à des acteurs issus des domaines **de la politique et de l'administration, de l'économie ainsi que de l'éducation et de la science. Deux tiers des participants devaient provenir des pays classés prioritaires pour le domaine FRI.** L'objectif était de trouver un **équilibre entre une manifestation politique** créant un espace pour les entretiens bilatéraux et **une manifestation destinée aux professionnels** permettant d'augmenter la visibilité de la formation professionnelle (suisse). Par ailleurs, le congrès devait aussi servir d'instrument pour canaliser les demandes des nombreuses délégations souhaitant s'informer sur le système suisse de formation professionnelle (cf. fig. 1, p. 84 du rapport d'évaluation). Les coûts totaux de 2014 à 2018 se sont élevés à **3,76 millions de francs, dont 1,24 millions (33%) pris en charge par le SEFRI** (cf. fig. 5.1 et 5.2, p. 37).

### 2 Mandat d'évaluation

Les trois éditions du congrès ont été évaluées en 2018 par Interface – Études politiques, recherche, conseil en collaboration avec la Haute école pédagogique de Zurich. **L'évaluation visait à examiner, par le biais d'une analyse de documents, d'entretiens individuels et en groupe restreint, ainsi que d'un sondage mené auprès des participants au congrès 2018, dans quelle mesure les objectifs de la CIFP définis par le SEFRI en matière de visibilité de transfert d'expertise ont été atteints.**

Cette évaluation rétrospective a été complétée par un volet prospectif dans lequel **quatre scénarios d'avenir possibles ont été analysés en termes d'efficacité, d'efficience, de faisabilité, d'acceptabilité et de durabilité** par des experts de la formation professionnelle.

Un large cercle de partenaires de la formation professionnelle a été invité à prendre part à cette évaluation. Un groupe de travail composé de représentants d'autres offices fédéraux concernés par la CIFP et de trois membres du comité de pilotage du congrès a accompagné ce processus.

### 3 Résultats de l'évaluation

Le **congrès et ses principes directeurs** (organisation, contenu, public) ont reçu un **jugement globalement positif** et la Suisse est perçue comme un haut lieu d'expertise en matière de formation professionnelle. La **réalisation des objectifs concernant le réseautage et la visibilité a été estimée bonne, voire très bonne**. Le congrès a contribué à la constitution d'une communauté internationale autour de la question du développement de la formation professionnelle. Il s'agit maintenant de renforcer cette communauté. Par contre, l'évaluation montre que l'objectif concernant le **transfert d'expertise n'est que partiellement atteint**, et ce, malgré le fait que le congrès constitue en lui-même une condition essentielle à ce transfert et que son programme, porté par des experts, contribue considérablement à la forte attractivité du congrès. Par conséquent, l'évaluation aboutit à la **recommandation de reconduire le congrès tout en le faisant évoluer vers un événement mondial** :

La structure, l'organisation et le contenu du congrès devraient viser une portée encore plus internationale et mieux s'ajuster aux acteurs FRI, à la stratégie FRI 2018 ainsi qu'aux objectifs de réseautage et de visibilité. Ce faisant, un **large éventail de groupes cibles, représentant les catégories politique/administration, formation/science et économie, reste pertinent**. Étant donné que les **besoins varient fortement du fait de l'hétérogénéité des groupes cibles**, il est recommandé de **développer le programme vers un format plus modulaire encore** et de rendre son **contenu plus international**. Il faudrait intensifier les efforts de mise en réseau et mettre l'accent du congrès sur la formation et la formation continue orientée vers le marché du travail. **Ainsi, la Suisse pourrait mettre en avant sur le plan international son excellence en matière de formation professionnelle. Au niveau des pays** en revanche, l'évaluation révèle un **besoin d'optimisation**. L'analyse des données montre que **la part des participants issus des pays classés prioritaires pour le domaine FRI baisse**. À l'avenir, il est recommandé de **s'adresser plus spécifiquement encore aux pays de l'OCDE et de les associer plus étroitement au congrès**.

En ce qui concerne l'organisation du projet et la stratégie financière, il est recommandé de **maintenir la responsabilité organisationnelle basée sur le partenariat**, ce qui correspond à un **principe fondamental du système de formation professionnelle suisse**. Ainsi, même **si le congrès devient un événement mondial, la Suisse restera visible**. Les évaluateurs estiment que des mesures doivent être prises aux niveaux du pilotage du congrès, de la clarté de la répartition des tâches entre les différentes parties impliquées, de la direction opérationnelle du projet et de l'engagement financier de la Confédération. Dans la perspective d'une évolution vers un événement mondial, ils proposent en particulier de **créer un comité consultatif international, de répartir plus rigoureusement les tâches entre les différents organes dès le début, d'assurer l'expertise en matière de formation professionnelle au niveau de la direction opérationnelle du projet et d'associer d'autres offices fédéraux, institutions de formation et fondations au financement**.

### 4 Étapes suivantes

Le **SEFRI prend acte des recommandations d'Interface** et examine les possibilités de reconduire le congrès avec un accent placé sur le renforcement de la formation professionnelle orientée vers le marché du travail dans un contexte international. En particulier, il devra examiner la possibilité de faire évoluer le concept du congrès pour y inclure des activités plus adaptées à un événement mondial. Dans cette perspective, il étudiera en premier lieu les ressources des milieux suisses intéressés par la coopération internationale en matière de formation professionnelle (p. ex. organes fédéraux et partenaires). Par ailleurs, il examinera également l'option de participer à d'autres formats de congrès existants sur le plan national ou international.